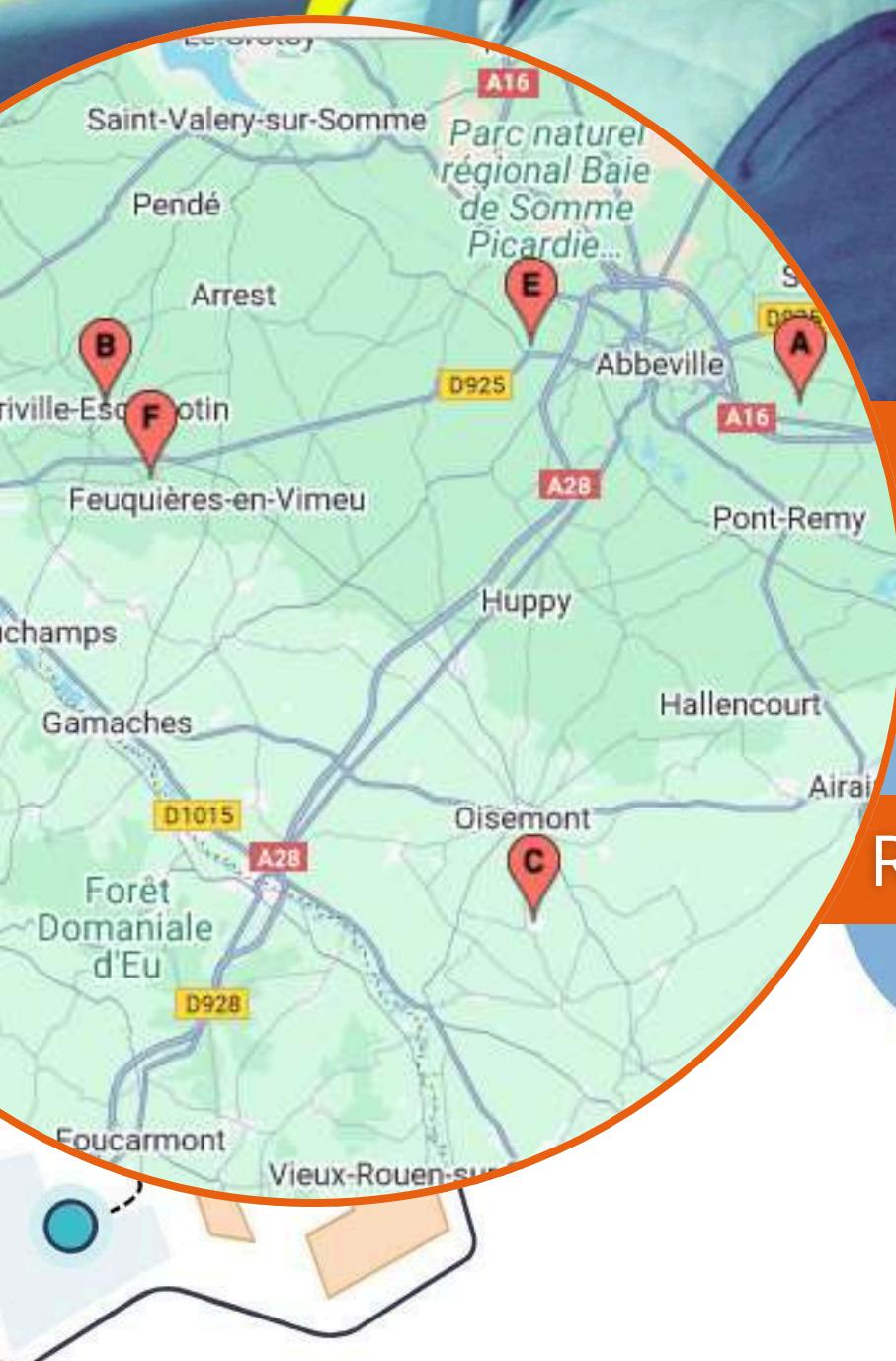




DECAYEUX **STI**  
*Groupe*

# Covoitez, c'est malin !



plus économique

plus écologique... et plus sympa !

Rejoignez la route autrement.

**covoit'**

“ Fournisseur référent pour les plus grands donneurs d'ordres dans la fourniture de composants et sous-ensembles métalliques dans différents domaines industriels (DECAYEUX LUXE pour l'industrie du luxe depuis plus de 40 ans, en accompagnant les grandes marques de maroquinerie, bijouterie et joaillerie.. et DECAYEUX STI dans le bien d'équipement pour la climatisation, le chauffage, les pompes à chaleur, le domaine électrique ....). ”

Engagé dans la démarche RSE depuis 1921, le groupe a été labelisé en mai 2022 “Engagé RSE niveau progression”. Un **bilan carbone** a été réalisé en décembre 2023 et notre plan de transition bas carbone a été déployé en janvier 2025.

Après réévaluation du label RSE en avril 2025, nous avons atteint le niveau confirmé.



Une communication interne est faite sur les avancées et dans le cadre de notre **plan de décarbonation**, la mobilité durable a été un levier pris en compte dans le cadre de la semaine de la mobilité Hauts-de-France. C'est ainsi que pour la deuxième année de suite, nous sommes lauréat dans la catégorie covoiturage au challenge de la Mobilité Hauts-de-France.

**Ce prix est avant tout le fruit de l'engagement de nos collaborateurs !**



Cette année, Dans le cadre de la **Semaine de l'écomobilité**, nous avons organisé une animation spéciale dédiée à la découverte des véhicules électriques en partenariat avec une concession locale à travers des modèles emblématiques (la Renault 4L, la Renault 5, le scenic et la mégane) revisités en version électrique.

Chacun a eu l'occasion d'expérimenter une nouvelle façon de conduire plus respectueuse de l'environnement.



Objectif : **permettre à tous de mieux comprendre les atouts de la mobilité électrique et de se projeter dans les usages de demain.**



Chez DECAYEUX STI Groupe, le covoiturage est une démarche volontaire initiée par les salariés eux-mêmes, qui repose sur la bonne volonté et la coopération entre collègues qui choisissent de partager leurs trajets domicile-travail.

Le covoiturage en milieu rural présente plusieurs intérêts majeurs, aussi bien sur le plan économique, écologique que social. En zone rurale, les transports en commun sont souvent rares ou inexistant. Le covoiturage permet donc d'offrir une alternative à ceux qui n'ont pas de véhicule.

C'est une solution pragmatique, économique et solidaire pour pallier le manque de transports publics et favoriser la mobilité durable.

Cependant, les contraintes restent nombreuses :

- sites de production avec contraintes organisationnelles (complexité des plages horaires, contraintes réelles (dépose des enfants à l'école, rendez-vous médicaux),

- [Bilan carbone](#)
- [Rapport RSE 2024](#)

- Pas de moyens de locomotion excepté le train ou pas de permis pour les alternants provenant d'un milieu urbain.

Néanmoins, des aides d'accompagnement pour trouver des solutions sont proposées en interne ; notamment lors des déjeuners d'intégration pour les alternants, mise à disposition d'informations utiles (carte de covoiturage, plateforme existante ... ).

#### Points positifs pour l'entreprise :

- ✓ amélioration de la citoyenneté d'entreprise,
- ✓ renforcement de l'image de marque de l'entreprise, ...
- ✓ réduction des émissions dues au transport

## 6 bonnes raisons de covoiturer

POUR VENIR TRAVAILLER

- 1 Faire des **économies**
- 2 Réduire l'**impact environnemental**
- 3 **Désengorger** la circulation
- 4 Optimiser les déplacements **domicile-travail** en favorisant le partage de trajets entre collègues
- 5 Amélioration de la communication entre collègues : chacun apprend à se connaître davantage
- 6 Entraide et solidarité renforcée : mal ou peu desservi par les transports en commun, certains collaborateurs n'ont pas de véhicules personnels ou ne peuvent pas conduire

